

Mention : Commerce et distribution

RNCP23888 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	312
Code(s) ROME	D1502, D1503
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Cergy-Pontoise

<http://www.u-cergy.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du diplôme a vocation à devenir manager ou chef de rayons appelés à assurer progressivement les fonctions de cadres de la Grande Distribution

Le manager de rayon gère un rayon spécialisé ; il assure plusieurs fonctions :

- gestion le manager est responsable de la gestion administrative et financière de son rayon. Il applique les procédures, gère les marchandises en organisant et contrôlant le circuit marchandises
- commerciale : il applique la politique commerciale indiquée par l'enseigne, il rend le rayon vendeur selon les règles merchandising
- management : il anime son équipe, applique la politique de management décidée, fait respecter la législation des règlements et conventions collectives...
- dans le champ relationnel : il a des relations avec les fournisseurs, avec la clientèle et les employés de son rayon.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du diplôme est capable de :

- Etudier, rechercher et analyser des données terrain
- Mener des négociations commerciales
- Animer, encadrer et manager une équipe d'employés

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

GRANDE DISTRIBUTION

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Responsable de rayon Ce professionnel évolue en magasin vers les postes de chef de groupe, chef de

département, chef de secteur et peut par la suite avoir la responsabilité complète d'un point de vente. Il évolue vers les achats, le marketing, les ressources humaines, le contrôle de gestion ou la finance, en France ou à l'étranger.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 2 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 120 €
Familles professionnelles (FAP)	R3X80 — Maîtrise des magasins · tension 2/5 (Faible) R4X92 — Cadres du management des magasins · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 719
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	19 %
Familles professionnelles (FAP)	R3X80 — Maîtrise des magasins R4X92 — Cadres du management des magasins

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Enseignants et intervenants professionnels ayant contribué aux enseignements

- Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels

- Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23888/>